



Préambule

Dans le cadre du renforcement de ses missions le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) recrute un médecin coordonnateur régional (MCR) qui sera en charge de l'animation des enjeux médicaux régionaux et plus spécifiquement référent pour le sud de la région Nouvelle Aquitaine.

Placé sous l'autorité du Directeur Général, le MCR est en charge de l'animation scientifique et médicale régionale sur la prévention et le dépistage des cancers en région Nouvelle Aquitaine. Il est amené à accompagner l'animation des sites départementaux avec les acteurs institutionnels locaux.

Il est en lien fonctionnel avec :

- le directeur général, les autres médecins coordonnateurs régionaux
- les autres médecins
- le personnel/prestataire chargé des fonctions support.

Peut représenter le CRCDC auprès des instances/groupes de travail nationaux et régionaux par délégation directeur général et participe au conseil d'administration en tant qu'invité. Il participe au pilotage et à l'animation du Plan Régional de Prévention des Cancers de Nouvelle Aquitaine suivant les missions confiées par l'Agence Régionale de Santé.

1- Missions

En appui du directeur général :

- Mise en œuvre harmonisée :
 - o Il participe, en tant que référent et avec le collègue médical du CRCDC à la définition des orientations stratégiques du CRCDC.
 - o Il assure la gouvernance de sa thématique et/ou son programme et participe à l'élaboration du plan d'actions
 - o Il participe au dialogue de gestion et à la négociation du CPOM
 - o Il participe à la mise en place et au suivi des tableaux de bord, à la rédaction du rapport d'activité
 - o Il pilote le comité technique de son programme, assure la veille scientifique, participe aux groupes nationaux
- Relation avec les professionnels de santé et la population :
 - o Il est l'interlocuteur privilégié au niveau régional des groupes de travail, des réseaux de professionnels de santé, et éventuellement des médias sur les questions médicales
 - o Il participe à la mise en œuvre du plan d'action régional
- Suivi :
 - o Il est le référent sur les indicateurs et accompagne les médecins coordinateurs territoriaux dans la gestion et l'analyse des indicateurs territoriaux ; veille à la bonne application du cahier des charges
- Gestion du Système d'information :
 - o Il participe au déploiement du SI et supervise la constitution et la gestion de la base de données
 - o Il supervise les extractions ponctuelles, l'élaboration d'indicateurs, et accompagne les médecins coordinateurs territoriaux
- Évaluation :
 - o Il participe à l'évaluation du programme au niveau régional
 - o Il participe à la veille scientifique et aux réunions nationales ou régionales
 - o Il répond aux enquêtes nationales en collaboration avec les médecins coordinateurs territoriaux
- Assurance qualité :
 - o Il participe à la mise en œuvre harmonisée du programme en conformité avec le cahier des charges et s'assure notamment de l'harmonisation des procédures dans le traitement des dossiers et le suivi des dépistages positifs
- Recherche :
 - o Il propose et/ou participe à des études

2- Conditions générales de l'exercice

- Cadre médical (coefficient de référence : 937 auquel s'ajoutent les compléments d'encadrement (160) et fonctionnel (130), et éventuellement de spécialité (100) et de diplômes (170))
- Déplacements régionaux, nationaux.
- Soumis à la Convention collective applicable (CCN51).
- Adaptabilité des horaires en fonction de l'activité et des priorités.
- Mutuelle d'entreprise.
- Voiture de fonction.
- Tickets restaurant.
- Lieu : Mérignac (33)

3- Niveau d'expérience et de formation

- Docteur en Médecine avec expérience de gestion et de management significative
- Expérience attestée par un diplôme en santé publique ou par une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en santé publique.
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques.

4- Compétences indispensables à la fonction

Savoir :

- Maîtrise des enjeux de santé publique et des données scientifiques de son programme

Savoir-faire :

- Capacité de synthèse et d'analyse
- Capacité à organiser des actions de santé publique
- Compétence informatique
- Management
- Négociation
- Animation.

Savoir-être :

- Aisance relationnelle, rigueur
- Sens de l'organisation - adaptabilité – mobilité

5-Appréciation annuelle

- L'entretien annuel d'évaluation est réalisé par le Directeur Général.

